



### EN BREF

- Cinquante-six chambres parlementaires dans 44 pays (23,40% des 188 pays ayant un parlement qui fonctionne) ont été renouvelées par des élections directes en 2010.
- A l'échelle mondiale, sur les 45 688 sièges parlementaires, 8 584 (18,79%) ont été renouvelés par des élections directes.
- Plus de 1 785 (soit 20,8%) de ces sièges ont été remportés par des femmes.
- Dans 21 des 28 pays (75%) dans lesquels la composition du gouvernement dépendait de l'issue des élections législatives, le parti ou la coalition au gouvernement a été reconduit au pouvoir. Il a dû céder le pouvoir dans sept pays.
- La participation électorale a été en moyenne de 65,34% dans le monde, soit une diminution annuelle de 3,95 points d'après les données disponibles.

## UN INSTANTANÉ DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN MOTS ET EN IMAGES

### DANS CE NUMÉRO

#### Echéances électorales importantes de l'année

Costa Rica, Soudan, Philippines, Kirghizstan, Tonga, Myanmar, Egypte

Page 2

#### Perspectives 2010

Des élections sans vainqueur clair

Page 7

#### Alternance du pouvoir

Hongrie, Suriname, Pays-Bas

Page 9

#### Les élections inclusives

Page 10

#### Perspectives 2010

Les élections et la crise économique mondiale

Page 10

#### Participation électorale

Page 11

« Dans tout Etat, l'autorité des pouvoirs publics ne peut être fondée que sur la volonté du peuple exprimée à la faveur d'élections sincères, libres et régulières, tenues périodiquement au suffrage universel, égal et secret. »

—Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières, approuvée à l'unanimité par le Conseil de l'Union interparlementaire lors de sa 154<sup>ème</sup> session (Paris, le 26 mars 1994)





▲ Un homme vote aux élections générales au Costa Rica. © Photo AFP /Yuri Cortez

## Echéances électorales importantes de l'année

### Costa Rica : enraciner la démocratie multipartite

Date des élections: 7 février 2010

Participation électorale: 69,08%

Les élections de 2010 au Costa Rica ont été les premières à se tenir sur la base du nouveau Code électoral, adopté en 2009. Ce code a apporté des modifications non négligeables au financement des partis politiques, en réduisant le montant des sommes allouées par l'Etat. Certaines autres dispositions entreront en vigueur lors des prochaines élections législatives de 2014, notamment un quota plus élevé de candidatures féminines, ainsi que le vote par correspondance.

Les élections se sont déroulées sous la responsabilité du Tribunal électoral suprême, chargé de veiller au respect des garanties constitutionnelles applicables aux élections. Le Tribunal a adressé un avertissement à un évêque catholique qui aurait donné des consignes de vote à ses fidèles, alors que la Constitution interdit expressément au clergé de se servir de la religion pour faire de la propagande politique.

Le Costa Rica élit ses représentants au scrutin proportionnel sur listes bloquées, ce qui amène les électeurs à choisir des partis plutôt que des candidats aux élections législatives. Les parlementaires ne peuvent pas briguer immédiatement un second mandat parlementaire et

doivent laisser passer un mandat avant de se représenter. Ces dernières années, le Costa Rica est passé d'un système dominé pendant 40 ans par deux grandes forces politiques (le PNL : Parti de libération nationale, de gauche, et le PUSC, Parti de l'unité sociale-chrétienne, plus conservateur) à un système multipartite plus inclusif. Le PUSC a perdu son emprise d'autrefois et deux nouveaux partis, le Parti d'action des citoyens (PAC) et le Mouvement libéral (ML), ont fait leur apparition. En 2010, le PLN est sorti vainqueur des élections avec 24 sièges, ce qui ne lui a toutefois pas permis d'obtenir la majorité au Parlement. Laura Chinchilla, nouvelle dirigeante du PNL, directement élue en même temps que le Parlement, a donc besoin du soutien d'autres partis pour pouvoir gouverner.

Les amendements de 2009 ont également abrogé la *Ley Seca*, littéralement la «loi sèche», qui interdisait jusqu'alors la vente et la distribution d'alcool en période électorale. Ce changement, généralement bien accueilli, n'a donné lieu à aucun incident.

### Soudan : des élections dans le cadre de l'accord de paix global

Date des élections : 11-15 avril 2010

Participation électorale : n'a pas encore été communiquée

Le Soudan est hétérogène sur le plan religieux (70% de Musulmans, 25% d'animistes et 5% de Chrétiens), ethnique (communautés africaines et arabes), tribal et économique (mode de vie nomade et sédentaire). Depuis l'accès à

l'indépendance en 1956, ce pays vit dans un état de guerre quasi permanent, les conflits les plus sanglants étant ceux qui ont opposé le Nord et le Sud entre 1956 et 1972 et entre 1983 et 2005 et, plus récemment, le conflit ayant affecté la région du Darfour.

Au terme de plus d'une décennie de négociations, la guerre entre le Nord et le Sud a officiellement pris fin avec la signature, en 2005, d'un Accord de paix global. Cet accord intégrait le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) dans un gouvernement d'unité nationale conduit par le Parti du Congrès national (NCP), tout en créant un parlement de transition, dont les membres ont été nommés par le Président, et en fixant à 2009 la tenue d'élections nationales, reportées par la suite à 2010.

Boycottées par la majorité des partis d'opposition et entachées de violences et d'irrégularités électorales, les élections législatives de 2010 ont néanmoins été considérées assez généralement comme une avancée pour la démocratie. Les résultats définitifs ont donné 323 des 450 sièges au NCP et 99 au SPLM. Les élections présidentielles, tenues en parallèle, ont vu la réélection, avec plus de 68% des voix, du Président sortant el-Béchir.

En janvier 2011, les électeurs du Sud-Soudan ont approuvé en masse un référendum sur l'indépendance de leur territoire. Le Sud-Soudan devrait devenir une nation indépendante en juillet 2011 et le mandat des parlementaires élus en avril 2010 dans les circonscriptions du Sud devrait prendre fin à cette date.

## Philippines : des élections entachées de violence

Date des élections : 10 mai 2010

Participation électorale : 73,42%

Aux Philippines, les élections législatives ont eu lieu parallèlement aux élections présidentielles. Les Philippines continuent à être le théâtre d'un conflit armé opposant l'Etat à des groupes revendiquant la création d'un Etat musulman indépendant sur l'Ile de Mindanao, au sud de l'archipel. Ce conflit n'a cessé de perturber le bon déroulement du scrutin, des épisodes de violence ayant lieu avant la tenue des élections et le jour du scrutin même,

notamment des attentats à la bombe dans des bureaux de vote. Le vote a été suspendu dans certains districts pour cause de harcèlement et de menaces proférées à l'encontre du personnel électoral.

Les élections de 2010 se sont caractérisées par un recours accru à la technologie, notamment des scanners électroniques utilisés pour décompter et



▲ Machine à voter électronique aux Philippines. © Flickr/Juan Tan Kwon

récapituler les voix. Ces dispositifs étaient censés faciliter le décompte et tri des voix, mais les observateurs ont estimé que leur utilisation laissait à désirer. D'aucuns ont argué du fait que de tels outils offrent des occasions de manipuler les voix.

Le taux de participation a dépassé les 73% et le Parti libéral du Président Benigno Aquino III a remporté le plus grand nombre de sièges à la Chambre des Représentants. Huit partis et un indépendant ont fait leur entrée au Parlement. Parmi les nouveaux membres de la Chambre se trouve Gloria Arroyo, Présidente sortante, Imelda Marcos, ancienne Première dame du pays, siégeant pour sa part désormais au Sénat.

## Kirghizstan : sur la voie de l'ancrage démocratique

Date des élections : 10 octobre 2010

Participation électorale : 56,59%

65

Le nombre maximum de sièges qu'un parti est autorisé à détenir sur les 120 que compte le Parlement du Kirghizstan.

Les élections législatives tenues en octobre 2010 au Kirghizstan ont marqué l'instauration d'un nouveau système politique, plus proche de la démocratie parlementaire que le modèle présidentiel jusqu'alors appliqué dans le pays. Le Président Bakiev, au pouvoir à la suite de l'éviction, lors de la Révolution des tulipes en 2005, du Président Akayev, en poste

depuis fort longtemps, a été réélu lors des élections controversées de juillet 2009. Les détracteurs du Président Bakiev l'ont accusé de fraude électorale et de corruption. Lorsque la contestation qui s'est déclenchée dans le pays en avril 2010 a pris un tour violent, le Président Bakiev a lui aussi été renversé par un gouvernement provisoire et il s'est exilé au Bélarus. Roza Otunbayeva, Présidente intérimaire, a pris l'initiative de faire rédiger une nouvelle Constitution, qui a été soumise à référendum le 27 juin. Lors des préparatifs du référendum, le sud du pays a été le théâtre de violences. Les Ouzbeks de souche, qui ne représentent que 14,5% de la population totale, représentent de 40 à 50% de la population dans les régions méridionales de Jalalabad et Osh. Les premiers affrontements ont opposé les tenants du Président évincé Bakiev aux partisans du nouveau gouvernement, mais la violence s'est en fait retournée contre la minorité ouzbek. Les tensions et les heurts à répétition (qui ont fait au moins 400 victimes et déclenché une grande vague de réfugiés cherchant abri en Ouzbékistan, de l'autre côté de la frontière), n'ont pas empêché la tenue du référendum, à l'issue duquel la nouvelle Constitution a été approuvée à plus de 90% des voix.

La nouvelle Constitution porte le nombre de sièges parlementaires de 90 à 120 et confie au Premier Ministre des pouvoirs plus larges qu'au Président, qui ne peut plus briguer de second mandat. Trente pour cent au moins des candidats présentés par un parti doivent être des femmes. Il est intéressant de préciser qu'aucun parti n'est autorisé à détenir plus de 65 sièges (54,17%) à la nouvelle chambre.

Les élections d'octobre, auxquelles 29 partis ont pris part, se sont déroulées comme prévu. Les observateurs internationaux ont rendu hommage «au pluralisme politique et au dynamisme de la campagne», dont ils ont estimé qu'ils marquaient un tournant important dans l'enracinement de la démocratie kirghize. Les résultats ont généralement été considérés comme reflétant la volonté du peuple.

Le Parti Ata-Jurt, dont certains membres sont des partisans de l'ancien Président Bakiev, est arrivé en tête avec 8,89% des voix. Sur les trois partis composant le gouvernement de transition, le Parti social-démocrate est arrivé en deuxième position avec 8,04%, devant Ata-Merken à 5,6%, Ak-Shumkar n'ayant pas réussi à passer la barre de la représentation nationale. En tout, 28 femmes (23,33%) ont été élues.

Le nouveau gouvernement de la Présidente intérimaire Otunbayeva, formé de représentants d'Ata-Jurt (28 sièges), du Parti social-démocrate (26 sièges) et de Respublika (23 sièges) a prêté serment le 20 décembre.

## Tonga : une représentativité élargie

Date des élections : 25 novembre 2010

Participation électorale : 90,85%

17

Le nombre de sièges élus au scrutin direct au Parlement des **Tonga**. Neuf autres sont élus au suffrage indirect par la noblesse.

Les élections 2010 à l'Assemblée législative des Tonga ont marqué une étape importante dans le processus de réforme du Royaume. Le Roi George Tupou V conserve des pouvoirs exécutifs considérables aux Tonga. Il a néanmoins engagé une série de réformes depuis qu'une manifestation en faveur de la démocratie a

dégénéré en émeutes en novembre 2006, faisant des victimes et déclenchant l'instauration de l'état d'urgence. Une instance composée de nobles, de ministres et de roturiers n'a pas réussi à arriver à un consensus concernant la composition de l'Assemblée législative à temps pour les élections de 2008, qui se sont tenues dans le cadre de l'ancien système, dans lequel les membres élus au scrutin direct constituent une minorité à l'Assemblée.

La Commission constitutionnelle et électorale a ensuite recommandé l'établissement d'une Assemblée de 26 membres, dont 17 élus directement au suffrage universel lors d'un scrutin à vote unique transférable, et neuf élus par la

noblesse dans ses rangs. L'Assemblée a entériné la recommandation consistant à faire élire 17 membres par la population, mais a décidé de conserver le mode de scrutin existant, à savoir le scrutin majoritaire uninominal.

Autre modification importante apportée au système politique du pays : l'Assemblée choisit en son sein un Premier Ministre, qui fixe la composition du gouvernement. Ces pouvoirs étaient jusqu'à présent exercés par le Roi, qui a annoncé qu'il tiendrait compte de l'avis du Premier Ministre dans l'exercice des pouvoirs législatifs qui lui restent dévolus.

Le Roi a dissous l'ancienne Assemblée en septembre et convoqué les premières élections dans le cadre ainsi institué. Plusieurs partis étaient en lice. Ils ont présenté 147 candidats, dont 10 femmes. La campagne a été animée et la participation élevée (plus de 90%). Dans une allocution aux Tongans prononcée à la veille du scrutin, le Roi a qualifié les élections de «jour le plus important et historique pour notre Royaume [puisque] vous choisirez vos représentants parlementaires et, par conséquent, le premier gouvernement élu de la longue histoire de notre pays».

Le Parti démocrate des Iles des amis, nouveau parti en faveur de la démocratie, a remporté 12 des 17 sièges élus au scrutin direct. Les cinq autres sièges de cette catégorie ont été conquis par des indépendants. Le 22 décembre, l'Assemblée a élu, grâce aux voix des neuf membres nobles et des cinq indépendants, Lord Tu'ivakano, l'un des représentants de la noblesse, aux fonctions de Premier Ministre. Dans son cabinet, dont la composition a été annoncée le 31 décembre, figure 'Akilisi Pohiva, chef de file du Parti démocrate.

## Haïti : des élections au cœur du désastre

Date des élections : 28 novembre 2010

Participation électorale : 22%

Le terrible tremblement de terre du 12 janvier a entraîné le report des élections présidentielles et législatives au mois de novembre. Ces élections ont effectivement eu lieu, malgré les nouvelles destructions provoquées par l'ouragan Thomas et l'épidémie de choléra qui ont pesé sur le déroulement des élections. Les déplacés à l'intérieur du pays étaient légion et plus nombreux encore ceux qui avaient perdu leurs documents d'identité (indispensables



▲ Electeurs attendant leur carte d'identité pour pouvoir voter.

© Photo ONU/Logan Abassi

## Pays sans parlement actif, 2005-2010

Pays	Avant	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Afghanistan	1992	■					
Bangladesh				■			
République centrafricaine	2003	■					
Fidji				■			
Guinée					■		
Haïti	2004	■					
Iraq	2003	■					
Madagascar						■	
Mauritanie		■					
Myanmar	1988	■					
Niger							■
Thaïlande			■				

■ Dissolution du Parlement ■ Rétablissement du Parlement

tant pour l'inscription sur les listes électorales que pour voter) dans le tremblement de terre. En dépit de ces énormes obstacles, une mission d'observation électorale conjointe de l'Organisation des Etats américains et de la Communauté caribéenne a conclu que la campagne électorale s'était déroulée dans des conditions relativement satisfaisantes, à porter au crédit des partis politiques et des citoyens.

Dix-huit candidats ont été élus au premier tour (sur 99 sièges). Nombreuses ont été les allégations de fraude et d'irrégularités, et des violences liées aux élections ont entaché la fin de la campagne électorale. Le processus électoral a dû être interrompu en raison de controverses concernant l'identité des candidats retenus pour le second tour des présidentielles. La commission électorale a fini par modifier l'ordre des candidats au scrutin présidentiel et le second tour des élections législatives et présidentielles a été fixé au 20 mars 2011.

### Myanmar : premières élections depuis 1990

Date des élections : 7 novembre 2010

Participation électorale : 77,26%

**25%**

La proportion de sièges réservés aux militaires à la Chambre des Représentants et à la Chambre des Nationalités du Myanmar.

L'armée ayant dissous l'Assemblée législative en 1988, le Myanmar est sans parlement depuis lors. Le régime militaire avait refusé de reconnaître la victoire de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), parti d'opposition, aux élections de 1990 et n'a jamais convoqué le Parlement sorti des urnes.

En 2003, face à la montée de la pression internationale,

la junte a publié une feuille de route pour la démocratie, qui a entraîné l'adoption d'une nouvelle constitution par référendum en mai 2008. Bien que ce nouveau texte pré-

voie un gouvernement civil, les chefs militaires conservent un pouvoir considérable puisqu'un quart des sièges au Parlement bicaméral est réservé aux officiers.

La Constitution interdit aux ressortissants du Myanmar mariés à un(e) étranger(e) de se présenter aux élections. La majorité des observateurs considère que cette disposition a été adoptée expressément pour disqualifier Mme Aung San Suu Kyi, dirigeante de la NLD et prix Nobel de la Paix. Après avoir été assignée à résidence pendant 15 des 21 dernières années, elle a finalement été libérée le 13 novembre 2010, six jours après ces élections historiques. La NLD a décidé de boycotter les élections de 2010, ce qui a entraîné sa dissolution par les autorités le 14 septembre pour infraction à la loi sur l'enregistrement des partis politiques. Certains membres de la NLD, qui avaient décidé de participer aux élections, l'ont fait sous la bannière de la Force démocratique nationale (NDF).

Les élections ont eu lieu le 7 novembre, à l'issue d'une campagne strictement encadrée et dans le contexte du boycott mené par les principaux partis d'opposition. L'USDP, parti constitué par d'anciens dirigeants de la junte militaire, a remporté 259 des 326 sièges à la Chambre des Représentants et 129 des 168 sièges à la Chambre des Nationalités. La NDF a remporté neuf et quatre sièges respectivement. Le 31 janvier 2011, le Parlement était convoqué pour la première fois en près de 23 ans.



▲ Egypte : des hommes écoutent les candidats du parti au pouvoir, le Parti démocratique national, s'exprimer lors d'un meeting. © Flickr/Al Jazeera English

## Egypte : des élections décevantes au regard des attentes du public

Date des élections : 28 novembre et 5 décembre 2010

Participation électorale : 34,95%

Le premier tour des élections législatives a eu lieu au mois de novembre. Ces élections s'inscrivaient dans le contexte de réformes ayant accru le nombre de sièges parlementaires et réservé pour la première fois 64 sièges aux femmes. Le Parti national démocratique (NDP) au pouvoir domine la vie politique très encadrée des Egyptiens depuis sa création, en 1978. Le NDP a toujours détenu plus des deux tiers des sièges de l'Assemblée du peuple depuis cette date. Cette mainmise sur la politique égyptienne s'est manifestée par des restrictions à la création de partis politiques, l'interdiction totale faite aux Frères musulmans de créer un parti politique et l'instauration, en 1981, d'un état d'urgence ayant considérablement limité le droit de réunion et d'association. Lors d'élections récentes, les Frères musulmans ont été autorisés à se présenter en tant qu'indépendants et, en 2005, ils ont remporté la moitié des sièges qu'ils briguaient. Aucun observateur électoral, international ou national, n'a été autorisé à suivre le scrutin de 2010 et certains partis d'opposition l'ont boycotté.

Le taux officiel de participation de 34,95% a été mis en doute par les commentateurs locaux et l'opposition, qui ont laissé entendre que le taux de participation réel aurait pu se situer en deçà de la barre des 10% d'électeurs inscrits. Après un second tour début décembre, les résultats définitifs des élections ont attribué 427 sièges au NDP, 16 aux partis d'opposition et 69 aux indépendants. Ces résultats électoraux ont ensuite été contestés devant les tribunaux, mais la Haute Commission électorale a invalidé les décisions de justice qui auraient justifié la tenue de nouvelles élections.

Le 14 janvier 2011, des soulèvements populaires ont contraint le Président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali à s'enfuir de son pays et cette vague de contestation a rapidement gagné plusieurs autres pays de la région. En Egypte, des manifestants en grand nombre ont exigé la démission du Président Hosni Mubarak et des changements radicaux du système politique. Le 13 février 2011, à l'issue de 18 jours de soulèvement populaire, le Président a confié le pouvoir au Conseil suprême des Forces armées. Un référendum constitutionnel visant à permettre une transition politique devait être organisé dans les deux mois. Il serait ensuite suivi d'élections destinées à mettre sur pied de nouvelles institutions.

### En bref

La **Colombie**, en proie pendant de longues années à des troubles et des violences, a vécu les élections législatives les plus pacifiques qu'elle ait connues depuis longtemps. Les observateurs internationaux ont relevé un climat électoral plus «normal» que lors des scrutins précédents et une atmosphère de campagne plus ouverte. Ces élections



▲ Décompte des voix dans un bureau de vote de Bogotá, en Colombie.

© Photo AFP /Eitan Abramovich

ont vu le retour au pouvoir du Parti social de l'unité nationale, qui s'est arrogé la majorité des sièges à la Chambre des Représentants et au Sénat.

L'**Iraq** a tenu le 7 mars 2003 ses deuxièmes élections depuis la chute du régime de Saddam Hussein. Le nombre de sièges au Conseil des Représentants était passé de 275 à 325, dont 82 réservés aux femmes et huit aux minorités. Etaient en lice 6 529 candidats, représentant 82 partis politiques. Aucun vainqueur incontesté n'est sorti des urnes. Quatre-vingt-onze sièges sont allés au Mouvement national iraquien, à tendance laïque, et 89 à la Coalition pour l'état de droit du Premier Ministre en exercice Nouri al-Maliki. L'Alliance nationale iraquienne et l'Alliance kurde ont remporté respectivement 70 et 43 sièges. Le pays est resté sans gouvernement pendant 249 jours, jusqu'à ce que le Conseil des Représentants réélise à la tête de l'Etat Jalal Talabani, qui a de nouveau nommé al-Maliki Premier ministre.



▲ Policiers irakiens venant de voter aux élections législatives.

© U.S. Army/Joel LeMaistre

## Perspectives 2010 : Des élections sans vainqueur clair

L'une des tendances marquantes en 2010 a été la série d'élections qui se sont terminées sans vainqueur clairement désigné.

Les élections législatives qui ont eu lieu le 28 novembre en **République de Moldova** ont été les troisièmes en 20 mois dans ce pays. Les élections de juillet et septembre 2009 n'avaient pas permis d'élire un parlement susceptible de rassembler les 61 voix requises (sur 101 parlementaires) pour élire le Président de la République. Un référendum organisé en septembre 2010 a proposé de revenir à des élections présidentielles au suffrage direct, mais la participation n'y a pas atteint les 33% requis. Aux lendemains des élections du mois de novembre, aucun groupe ne détenait le nombre fatidique de 61 sièges parlementaires. Le parti des Communistes moldaves a remporté 42 sièges et l'Alliance pour l'intégration européenne, principale coalition d'opposition composée de trois partis, 59. L'Alliance a constitué un gouvernement, mais l'élection présidentielle ne s'est toujours pas tenue.

Au **Royaume-Uni**, les élections du 6 mai ont donné naissance au premier parlement sans majorité depuis 1974. Le Gouvernement travailliste en place de Gordon Brown a perdu presque une centaine de sièges à la Chambre des Communes. Le Parti conservateur, principal parti d'opposition n'a pas réussi, avec ses 306 sièges, à remporter la majorité des 650 sièges au Parlement. Au total, dix partis

ont dépassé le seuil de représentation en 2010. Une période de flou s'en est suivie, inhabituelle dans un système majoritaire uninominal caractérisé par deux partis forts, où le résultat des élections se dessine en général clairement dans le sillage immédiat du vote. David Cameron, chef de file conservateur, a fini par former une coalition avec les Démocrates Libéraux, forts de leurs 57 sièges. Il est non seulement le plus jeune Premier Ministre depuis 1812, mais aussi à la tête de la première coalition gouvernementale britannique depuis la Seconde Guerre mondiale.

En **Australie**, des élections générales ont eu lieu le 21 août, avec, pour la première fois, une Première Ministre, en la personne de Julia Gillard, qui avait pris ses fonctions tout juste deux mois auparavant. Les élections, dominées par la problématique des finances publiques et de l'immigration, n'ont pas permis de désigner un vainqueur incontesté. Le Parti travailliste australien de Mme Gillard a remporté 72 sièges à la Chambre des Représentants, tandis que la principale coalition nationale/libérale d'opposition remportait 73. Ni l'une ni l'autre des forces en présence n'a donc été en mesure de mobiliser une majorité des 150 sièges du Parlement, notamment en raison du siège remporté pour la première fois à la Chambre des Représentants par les Verts, ainsi que des quatre autres qui sont allés à des indépendants. Mme Gillard a fini par former un gouvernement minoritaire bénéficiant du soutien des verts, ainsi que de trois des quatre parlementaires indépendants. C'est le premier gouvernement minoritaire depuis 70 ans.



▲ Electrice dans un bureau de vote d'un village proche de Chisinau, en République de Moldova. © OSCE/Jens Eschenbaecher



▲ Un préposé afghan vérifie les papiers d'identité d'un habitant dans un bureau de vote. © U.S. Army/ Jeffrey Alexander

Les résultats inaccoutumés des élections au Royaume-Uni et en Australie (et les incertitudes en résultant quant au fonctionnement des parlements sans majorité claire) sont à opposer à la situation qui prévaut au **Canada**. En dépit des liens historiques étroits qui le lient au Royaume-Uni et à l'Australie, le Canada, qui jouit d'une plus longue expérience du multipartisme et de la fragmentation des résultats électoraux, est pour la neuvième fois depuis 1945 dans les mains d'un gouvernement minoritaire. En dépit de rumeurs persistantes, aucune élection générale n'a eu lieu au Canada en 2010.

En **Afghanistan**, les élections de septembre à la Wolesi Jirga, chambre basse du Parlement, n'ont pas suffi à fixer un cap précis au pays. Seulement 9% des candidats étaient affiliés à un parti politique, ce qui faisait du critère ethnique le seul autre élément de référence. En 2010, les résultats définitifs ont donné un net avantage politique à la minorité Hazara et dilué le pouvoir de la communauté pachtoune, plus grande ethnie du pays. La composition de la chambre reste sujette à discussion et le Président Karzai a créé un tribunal électoral spécial chargé d'enquêter sur les résultats de 24 des 34 provinces du pays. La Wolesi Jirga, qui n'a été convoquée qu'au mois de janvier 2011, a élu le 27 février 2011 Abdul Raouf Ibrahimy au poste de président de l'Assemblée, au terme de 16 séances consacrées exclusivement à cette élection.

Pour nombre d'observateurs, les élections les moins concluantes sont celles qui se sont tenues en **Belgique** le 13 juin. Le 17 février 2011, la Belgique en était à 250 jours sans gouvernement, battant ainsi le record mondial de 249 jours détenu par l'Iraq après ses élections de 2010. Le principal enjeu de ces élections était la structure institutionnelle de la Belgique. Le pays repose sur un système

complexe de trois échelons de gouvernement représentant le niveau fédéral et régional, ainsi qu'un niveau correspondant aux trois communautés linguistiques flamande, francophone et germanophone. Les partis politiques eux-mêmes sont divisés selon un clivage linguistique. Auparavant, la Belgique était restée sans gouvernement pendant 196 jours après les élections de 2007. Une série de gouvernements intérimaires, puis de coalition, ont vu le jour avant l'effondrement définitif qui a ouvert la voie aux élections anticipées de juin 2010.

Aux élections du mois de juin, le nombre de sièges remportés par la Nouvelle alliance flamande (N-VA) de Bart De Wever a augmenté, passant des cinq sièges acquis lors des élections précédentes à 27, ce qui en fait la plus grande force à la Chambre des Représentants. Les deux partis socialistes (de Wallonie et de Flandre) forment, avec 39 sièges, la plus importante «famille» à la Chambre. Toutefois, 12 partis (couvrant tout le spectre politique et linguistique) se partageant les 150 sièges, aucun gouvernement n'a pour l'instant pu être formé. La forte décentralisation du pouvoir en Belgique a permis d'assurer sans perturbations majeures le fonctionnement des services publics et les autres fonctions gouvernementales.

250

Le 17 février 2011, à l'issue des élections 2010, la **Belgique** a atteint le chiffre record de 250 jours sans gouvernement. Elle a battu le record de l'Iraq, soit 249 jours, enregistré la même année.

## Alternance du pouvoir

### Hongrie : premier gouvernement majoritaire depuis 1990

Dates des élections : 11 et 25 avril 2010

Participation électorale : 64,38% au premier tour et 46,66% au second

Les élections législatives hongroises se sont tenues dans un contexte économique difficile et à l'issue de la plus courte campagne électorale depuis la fin du communisme, en 1989. Les élections de 2006 avaient reconduit au pouvoir la coalition composée du Parti socialiste hongrois et de l'Alliance des démocrates libres (première réélection depuis 1989), mais sa gestion de la situation économique et financière, ainsi que les cas de corruption présumée de membres du gouvernement l'ont exposée à des critiques régulières. La complexité du mode de scrutin a contribué à renforcer un système multipartite permettant difficilement à un seul parti de remporter la majorité des sièges, ce qui rend des accords de coalition inévitables. Au cours de la campagne 2010, l'Union civique hongroise - Parti chrétien-démocrate du peuple (FIDESZ-KDNP), principal parti d'opposition, a fait activement campagne en faveur d'une majorité lui permettant de gouverner seul, en laissant entendre que seul un gouvernement fort reposant sur un seul parti serait en mesure de prendre les décisions requises pour améliorer la vie des Hongrois. L'argument a porté auprès d'une population hongroise inquiète de l'érosion de son niveau de vie et de la dégradation des services publics. Au terme du second tour des élections, le FIDESZ-KDNP s'était arrogé 263 des 386 sièges que compte le Parlement, ce qui rend non seulement la coalition superflue, mais lui donne aussi suffisamment de voix pour amender la Constitution dans le but de mettre en place les réformes politiques promises. La proportion de sièges parlementaires détenus par des femmes s'est établie à 9,07%, contre 10,36% après les élections de 2006.

### Suriname : le retour d'un visage familier

Date des élections : 25 mai 2010

Participation électorale : 73,21%

Les élections législatives qui se sont déroulées le 25 mai au Suriname revêtaient une importance cruciale non seulement pour la composition de l'Assemblée nationale, mais aussi en raison du rôle que joue l'Assemblée dans l'élection du Président. Le nombre élevé de partis politiques ayant une base largement ethnique au Suriname rend souvent les alliances politiques nécessaires pour atteindre la majorité des deux-tiers requise à l'Assemblée pour élire un Président. En 2005, l'Assemblée n'ayant effectivement pas réussi à atteindre ce seuil, il a fallu, pour sortir de l'impasse, faire appel à une Assemblée populaire plus large, comme le prévoit la Constitution.

Le nouveau Front pour la démocratie et le développement du Président Ronald Venetiaan a dû faire face à la

concurrence exercée par la «Méga-Alliance», conduite par Desi Bouterse, anciennement à la tête d'un régime militaire. La coalition de la Méga-Alliance a remporté 23 des 51 sièges de l'Assemblée et conquis les 34 voix requises pour un élire un président grâce au soutien de deux groupes plus petits, à savoir l'Alliance A (A-Com) de l'ancien dirigeant rebelle Ronnie Brunswijk, et l'Alliance populaire, qui rassemble des petits partis javanais. Tous ces groupes se sont joints à la coalition gouvernementale constituée ultérieurement par M. Bouterse. Le nouveau Président Bouterse est un visage familier, mais contesté. Outre le fait que son souvenir est intimement lié à celui de la dictature militaire du Suriname, il fait l'objet d'un mandat d'amener délivré par les Pays-Bas, qui l'accusent d'avoir trempé dans le trafic de stupéfiants, et fait en outre l'objet de poursuites devant des tribunaux locaux pour des événements remontant à la dictature militaire.

### Pays-Bas : un paysage politique en mutation

Date des élections : 9 juin 2010

Participation électorale : 75,4%

Le 20 février 2010, la question du renouvellement de la mission des forces armées néerlandaises en Afghanistan a eu raison de la coalition gouvernementale. Des élections anticipées ont été prévues en juin. Les 150 membres de la Chambre des Représentants néerlandaise sont élus à la proportionnelle. Le faible seuil de représentation a suscité l'émergence d'un grand nombre de partis politiques et les Pays-Bas ont connu de nombreux types de gouvernement de coalition. L'Appel démocrate-chrétien de Jan Peter Balkenende, Premier Ministre sortant, vainqueur des élections de 2006 en nombre de sièges, a formé un gouvernement de coalition avec le Parti travailliste (PvdA), l'Union chrétienne et Démocrates 66. La sortie du gouvernement du Parti travailliste, provoquée par un différend sur le retrait des soldats néerlandais d'Afghanistan, a entraîné la chute de la coalition. Les questions économiques, notamment les dépenses publiques et les retraites, ont néanmoins constitué le principal enjeu de la campagne. Le Parti de la liberté (PVV) de Geert Wilders, nouveau parti d'extrême-droite, a tenté d'orienter la campagne vers des questions de cohésion sociale et d'intégration des immigrés.

Le Parti libéral (VVD) est devenu le plus grand parti en remportant 31 sièges, ce qui lui a tout juste permis de devancer le Parti travailliste, qui en a remporté 30. Le PVV est arrivé en troisième position avec 24 sièges au lieu de neuf précédemment. Les Chrétiens démocrates ont rétrogradé à 21 sièges, ce qui a amené le Premier Ministre sortant Balkenende à annoncer son retrait de la politique.

Mark Rutte, chef de file du Parti libéral, a réussi à passer un accord de coalition avec les Chrétiens démocrates, après avoir laissé entendre pendant la campagne que son parti aurait du mal à former une coalition avec les travaillistes. Le PVV, qui ne fait pas partie du nouveau gouvernement,

le soutient toutefois lors des votes parlementaires. M. Rutte, premier chef de gouvernement libéral en presque un siècle, dirige la première administration minoritaire de l'après-guerre. Le message d'austérité économique lancé par les Libéraux a fait mouche auprès de l'électorat néerlandais. Sa décision controversée d'accepter le soutien du PVV est considérée par de nombreux observateurs comme le signal d'une évolution de la politique et de la culture néerlandaises.

## Les élections inclusives

Bien qu'en 2010 les femmes aient été élues en plus grand nombre qu'au cours des scrutins précédents, les progrès restent lents. Neuf chambres de plus ont atteint l'objectif fixé par les Nations Unies de 30% au moins de femmes parlementaires, ce qui porte le chiffre total à 43. Le nombre moyen de sièges détenus par les femmes dans toutes les chambres parlementaires dans le monde est de 19,1%.

## La représentation des femmes reste à la traîne dans le Pacifique

La représentation féminine dans les Etats insulaires indépendants du Pacifique Sud est extrêmement faible, voire inexistante. Dans quatre d'entre eux (Nauru, Iles Salomon, Tonga et Tuvalu), aucune femme n'a été élue au cours des élections de 2010, ce qui est particulièrement décevant au vu des efforts consentis à l'échelon international et local par les acteurs qui se sont mobilisés pour accroître la diversité dans ces parlements. Au Iles Salomon, un groupe baptisé Women in Shared Decision-Making (WiSDM – Femmes partenaires de la prise de décision) a fait campagne, mais en vain, en faveur de l'adoption, dans le cadre d'un projet de réforme politique, d'une mesure spéciale de transition sous la forme de sièges réservés aux femmes. Vingt-cinq candidates (sur un total de 509 candidats) se sont présentées en 2010, contre 26 en 2006, mais toutes ont échoué.

## Trinité-et-Tobago élit sa première femme chef de gouvernement

Les élections de mai 2010 ont vu Trinité-et-Tobago élire sa première femme chef de gouvernement. Kamla Persad-Bissessar a mené sa coalition du Partenariat du peuple à la victoire contre le Mouvement national populaire de Patrick Manning, au pouvoir depuis 14 ans. A la tête du parti qui a remporté 29 des 41 sièges en lice, Mme Persad-Bissessar est devenue la sixième femme chef de gouvernement dans les Caraïbes. La Chambre des Représentants compte 11 autres femmes parlementaires.

## Suède : un des pionniers de la représentation féminine essuie un revers

A l'issue des élections du 19 septembre, au cours desquelles les 349 sièges du Parlement suédois (Riksdagen) ont été

pourvus, les femmes en détenaient 157, soit 44,99%. C'était la première baisse du pourcentage de femmes parlementaires depuis 1991 (46,42%). La Suède est l'un des pays du monde où la proportion de femmes parlementaires est la plus élevée, position acquise grâce à la mise en place de mécanismes de promotion de la participation féminine internes aux partis. En 2010, les Démocrates suédois, nouveau parti d'extrême-droite, a fait son entrée au Parlement pour la première fois avec 20 sièges. Les femmes ne représentant que 15% des candidats de ce parti, c'est la présence féminine globale qui a reculé au Parlement.

Pour plus ample information, voir la publication de l'UIP intitulée : *Les femmes au Parlement en 2010 : Regard sur l'année écoulée*. (<http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnpers10-f.pdf>)

## Perspectives 2010 : les élections et la crise économique mondiale

L'économie et les finances publiques ont toujours figuré en bonne place dans le débat électoral mais, en 2010, la crise économique mondiale et ses répercussions étaient véritablement au cœur des débats dans un grand nombre de campagnes électorales. Dans certaines élections, le principal enjeu était celui de l'impopularité des mesures budgétaires prises par les gouvernements, qui limitaient les dépenses publiques et durcissaient la rigueur budgétaire. Dans d'autres pays, tant les partis au gouvernement que l'opposition ont tenté d'élaborer des programmes à la fois réalistes et viables financièrement. Dans l'Union européenne (UE), les partis en lice aux élections ont dû faire face au fait que les accords et traités conclus en période d'abondance ont certes des avantages mais ont aussi un coût. Les élections européennes de 2010 (et celles qui suivront en 2011) montrent que les parlements nationaux doivent jouer un rôle clair du point de vue de la légitimité à donner aux décisions et aux mesures prises à l'échelon communautaire et national.

Au **Japon**, la fiscalité a été le principal enjeu des élections à la Chambre des Conseillers. Aux **Etats-Unis**, la réponse du Gouvernement américain à la crise économique a suscité un débat sur le rôle et la taille du gouvernement fédéral. Ce débat est pour partie à l'origine de la création du mouvement «Tea party», qui a soutenu un grand nombre de candidats aux élections de mi-mandat ayant obtenu leur réélection grâce à une campagne axée sur une «cure d'amaigrissement» de l'Etat. En **République tchèque**, les élections ont été dominées par les propositions visant à enrayer un déficit public record. La **Lettonie** a tenu des élections au mois d'octobre, dans le contexte des mesures d'aide prises à son endroit par le Fonds monétaire international et l'Union européenne, d'un taux de chômage à 20% et de mesures d'austérité. La réflexion concernant le rôle de l'Union européenne, de l'euro et des accords économiques qui y sont associés s'est trouvée au centre de la plupart des élections dans l'Union européenne. Tel a plus

particulièrement été le cas en juin en **Slovaquie**, qui a adopté l'euro en 2009 et dont le gouvernement a pris part au financement de l'opération de sauvetage de la Grèce organisée en mai.

## Participation électorale

En 2010, le taux moyen de participation aux élections législatives était de 65,34%. Dans les 33 pays pour lesquels l'UIP possède des données comparatives se rapportant aux élections précédentes, la participation électorale a augmenté dans 16 pays et diminué dans 17 autres.

### Ethiopie

Date des élections : 23 mai 2010  
Participation électorale : 93,44%

Les quatrièmes élections législatives organisées en Ethiopie depuis la fin de la guérilla, qui avait conduit à la création

de l'Etat érythréen, ont été à nouveau remportées par le parti au pouvoir, le Front populaire démocratique révolutionnaire de l'Ethiopie, avec 499 des 547 sièges que se disputaient 63 partis politiques. Le taux de participation enregistré en 2010 en Ethiopie a été le plus élevé des pays dans lesquels le vote n'est pas obligatoire.

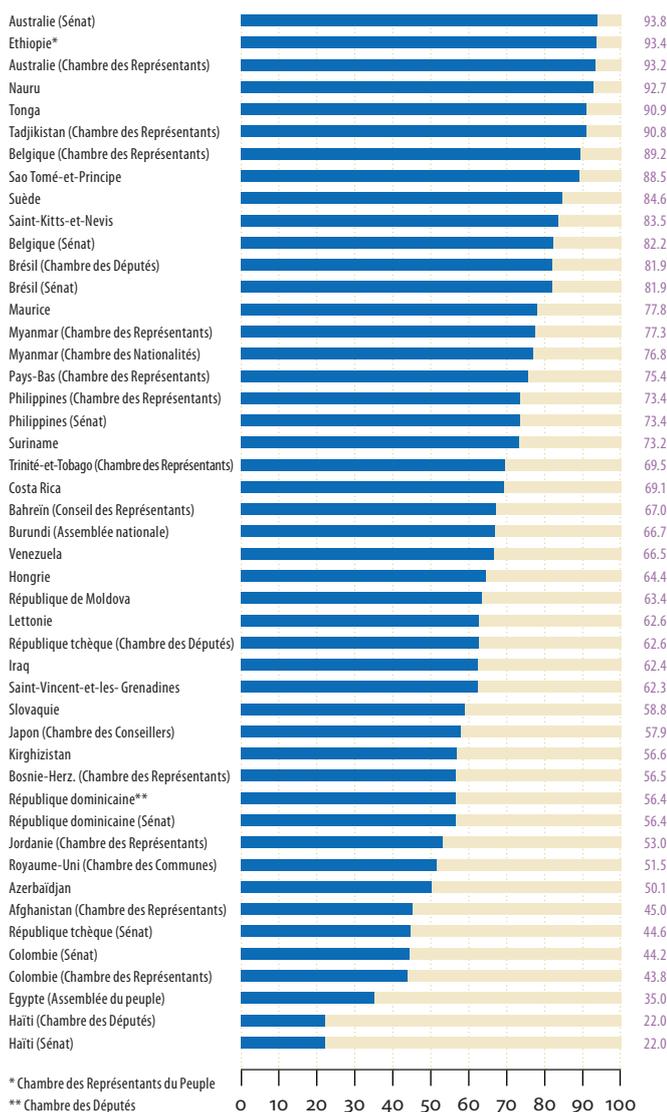
### Sao Tomé-et-Principe

Date des élections : 1<sup>er</sup> aout 2010  
Participation électorale : 88,45%

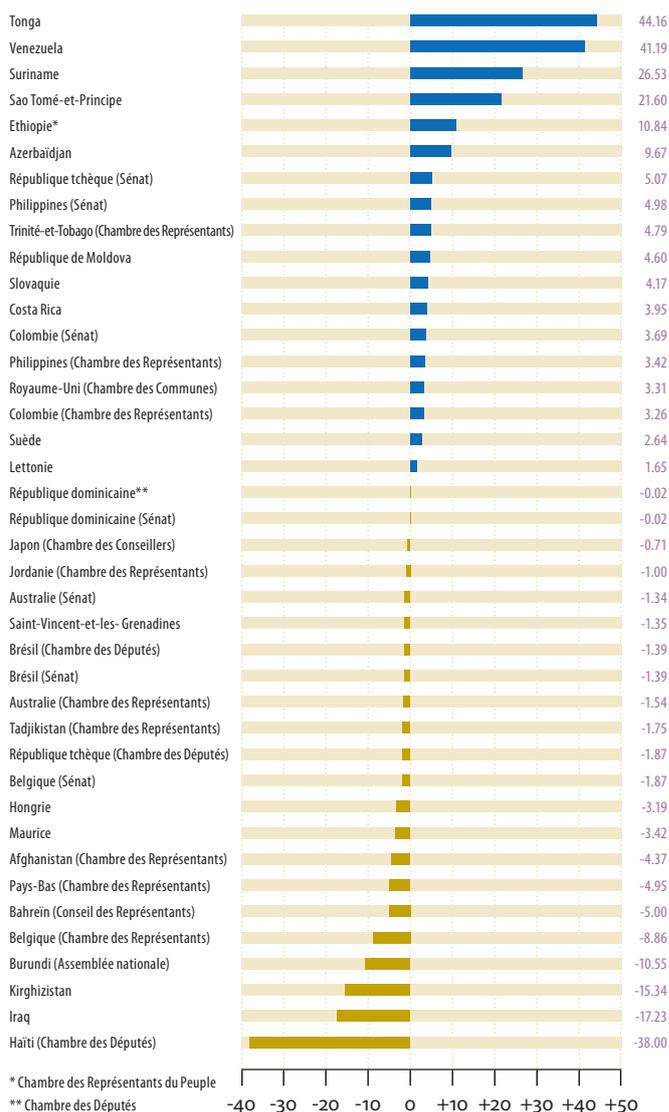
Par rapport aux dernières élections, tenues en 2006, Sao Tomé-et-Principe a vu une hausse de 21,60% de la participation électorale, reflet d'une démocratie vivante. Depuis l'adoption en 1990 de la Constitution en vigueur aujourd'hui, aucun gouvernement n'est resté en poste dans ce pays pendant toute la durée du mandat parlementaire, défi que devra relever le nouveau gouvernement de l'Alliance démocratique indépendante, qui détient 26 des 55 sièges au Parlement.

### Participation électorale en 2010

(Suffrages exprimés/électeurs inscrits, en %)



### Ecart de participation électorale entre les scrutins de 2010 et les élections précédentes, en %



## ÉLECTIONS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE PUBLICATION

La présente publication couvre toutes les élections législatives directes tenues en 2010. Elle ne couvre ni les chambres parlementaires élues indirectement, ni les chambres désignées. Des informations ne sont données sur les élections présidentielles que si elles se sont tenues en même temps que les législatives.

Dans des élections directes, ce sont les citoyens qui, par leur suffrage personnel, choisissent leurs représentants élus. Dans des élections indirectes, ce sont les membres d'un collège électoral qui élisent les représentants au nom des citoyens.

Toutes les données figurant dans le Panorama des élections législatives sont tirées de la base de données PARLINE de l'UIP sur les parlements ([www.ipu.org/parline-f](http://www.ipu.org/parline-f)).

Tous les chiffres sont basés sur les données disponibles au 31 janvier 2011. Les données ont été vérifiées auprès des parlements, dans toute la mesure du possible.

### Notes explicatives

Taux de participation électorale : exprimé en pourcentage des votants par rapport aux inscrits. Dans les votants sont également inclus ceux qui mettent des bulletins blancs ou nuls dans l'urne (hormis au Royaume-Uni). Les pays pour lesquels le taux de participation n'est pas disponible ont été exclus.

### Union interparlementaire

Créée en 1889, l'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements. En février 2011, les parlements de 155 pays étaient Membres de l'UIP. Huit assemblées parlementaires régionales en étaient membres associés.

#### Union interparlementaire

5, chemin du Pommier, case postale 330  
CH-1218 Grand-Saconnex, Genève, Suisse

Téléphone : +41 22 919 41 50

Fax : +41 22 919 41 60

Courriel : [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

Internet : [www.ipu.org](http://www.ipu.org)

#### Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies

220 East 42<sup>nd</sup> Street – Suite 3002  
New York, N.Y. 10017  
Etats-Unis d'Amérique

Téléphone : +1 212 557 58 80

Fax : +1 212 557 39 54

Courriel : [ny-office@mail.ipu.org](mailto:ny-office@mail.ipu.org)

Auteur : Kate Sullivan

Maquette : Rick Jones ([rick@studioexile.com](mailto:rick@studioexile.com))

Impression : ICA (France)

ISSN (imprimé) : 1819-0677 ISSN (en ligne) : 1819-0693

## Elections législatives en 2010

Pays	Chambre	Date des élections
Afghanistan	Chambre des Représentants	18 septembre
Australie	Chambre des Représentants et Sénat	21 août
Azerbaïdjan	Assemblée nationale	7 novembre
Bahreïn	Conseil des Représentants	23-30 octobre
Belgique	Chambre des Représentants et Sénat	13 juin
Bosnie-Herzégovine	Chambre des Représentants	3 octobre
Brésil	Chambre des Députés et Sénat	2 octobre
Burundi	Assemblée nationale	23 juillet
Colombie	Chambre des Représentants et Sénat	14 mars
Costa Rica	Assemblée législative	7 février
Egypte	Assemblée du peuple	28 novembre & 5 décembre
Egypte	Assemblée de la Choura	1 <sup>er</sup> & 8 juin
Etats-Unis d'Amérique	Chambre des Représentants et Sénat	2 novembre
Ethiopie	Chambre des Représentants du Peuple	23 mai
Haiti	Chambre des Députés et Sénat	28 novembre & 20 mars 2011
Hongrie	Assemblée nationale	11 & 25 avril
Iles Salomon	Parlement national	8 avril
Iraq	Conseil des Représentants	7 mars
Japon	Chambre des Conseillers	11 juillet
Jordanie	Chambre des Représentants	9 novembre
Kirghizistan	Conseil suprême	10 octobre
Lettonie	Parlement	2 octobre
Maurice	Assemblée nationale	5 mai
Myanmar	Chambre des Représentants et Chambre des Nationalités	7 novembre
Nauru	Parlement	24 avril
Nauru	Parlement	19 juin
Pays-Bas	Chambre des Représentants	9 juin
Philippines	Chambre des Représentants et Sénat	10 mai
République de Moldova	Parlement	28 novembre
République dominicaine	Chambre des Députés et Sénat	16 mai
République tchèque	Chambre des Députés	28-29 mai
République tchèque	Sénat	15-16 & 22-23 octobre
République-Unie de Tanzanie	Parlement	31 octobre
Royaume-Uni	Chambre des Communes	6 mai
Saint-Kitts-et-Nevis	Assemblée nationale	25 janvier
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Assemblée	13 décembre
Sao Tomé-et-Principe	Assemblée nationale	1er août
Slovaquie	Conseil national	12 juin
Sri Lanka	Parlement	8 avril
Soudan	Assemblée nationale	11-15 avril
Suède	Parlement	19 septembre
Suriname	Assemblée nationale	25 mai
Tadjikistan	Chambre des Représentants	28 février & 14 mars
Tonga	Assemblée législative	25 novembre
Trinité-et-Tobago	Chambre des Représentants	24 mai
Tuvalu	Parlement	16 septembre
Venezuela	Assemblée nationale	26 septembre